

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2023, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG.**

Le directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2023 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2023, dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG :

Madame PASTANT Sandrine, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Sevenans.

Monsieur CROYET Sébastien, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement, vice-président, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.

Monsieur BULTINGAIRE Bertrand, attaché principal d'administration de l'état, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame GUIONNEAUD Stephanie, attachée d'administration de l'état, Université de Lorraine, Metz.  
Monsieur MARECHAL Francois, professeur des universités, 1ère classe, Université de Franche Comté, Besancon.

Madame ROBERT Alexandra, attachée principale, Université de Bourgogne, Dijon.

Monsieur MARCHANT Arnaud, ingénieur d'études classe normal, suppléant, Université de technologie de Belfort Montbéliard, Sévenans.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Sevenans, le 15 mai 2023

Par délégué,  
le Directeur général des services  
Le Directeur  
Ghislain  
MONTAVON

Jérôme CHAUSSON